



## Ordonnance de télécom CRTC 2006-174

Ottawa, le 7 juillet 2006

Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement aux demandes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

<b>Requérante</b>	<b>Avis de modification tarifaire</b>	<b>Date de la demande</b>
Brooke Telecom Co-operative Ltd.	13	le 7 juin 2006
Huron Telecommunications Co-operative Limited	27	le 7 juin 2006
Saskatchewan Telecommunications	111	le 5 juin 2006
Société en commandite Télébec	334 334A	le 4 mai 2006 le 2 juin 2006
TELUS Communications Company	422 (TCQ)	le 31 mai 2006

Secrétaire général

*Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>*